



Collectif Les Morts de la Rue

CITOYENNEMENT MORTS ?

Il ne peut y avoir de liberté s'il n'y a pas d'égalité réelle (Condorcet)

Le droit de cité

Depuis que le Président de la République a sorti de son chapeau "le droit au logement opposable", et qu'il est devenu illégal de remettre quelqu'un à la rue, le gouvernement, avec une bonne volonté indéniable (et peut-être aussi le secret désir de faire disparaître les tentes au plus vite) cherche de tous les côtés des places : lieux de stabilisation, CHR, Maisons-Relais, chambres d'hôtel. Bref on ne parle plus que logement, comme si, casé sous un toit (mais pour y faire quoi ?), chacun allait automatiquement redevenir un citoyen comme les autres. A-t-on compris que le logement est une condition nécessaire mais très insuffisante, et que la citoyenneté est une réalité complexe et globale ? Une fois de plus, on ne s'est pas donné le temps de réfléchir.

Les citoyens en question, quand ils ne sont pas résignés ou détruits, demandent bien plus et on ne leur a pas demandé quoi ? Ils en ont assez d'être traités comme des citoyens de seconde zone. Qu'est-ce à dire ? C'est l'objet de la première partie du présent dossier, où ils se plaignent d'être mis à part, infantilisés, enfermés dans la posture d'assistés. Ebauche d'un cahier de doléances comme il en circula à travers le pays à la veille de la Révolution française.

La seconde partie fait la part belle à la revendication des Enfants de Don Quichotte, et explique pourquoi le Collectif, avec bien d'autres, y a adhéré. C'est qu'enfin les personnes en grande précarité y étaient traitées en citoyens à part entière. On sortait du système mortifère de l'urgence massive pour entrer dans la logique d'un accompagnement personnalisé. Dans le même esprit nous reproduisons ici une partie des statuts d'une association de "SDF" qui vient de se créer sous le beau nom de Marianne. Et s'il faut parler logement, parlons des "Maisons-Relais", ces ex-pensions de famille dont le nom disait bien l'esprit, où il serait possible de réapprendre à vivre au cœur de la cité, en citoyen responsable. Multipliées, diversifiées, elles devraient devenir la pierre d'angle d'une politique ambitieuse qui repenserait l'insertion et l'accompagnement, et s'en donnerait les moyens. Cette politique n'existe pas (qui parle, en effet, d'une redéfinition de l'urgence, des besoins en personnel, de l'utilisation des compétences des précaires, etc...?).

On attend des Etats Généraux sur le thème de la citoyenneté et de l'exclusion. Car "une société se juge à la manière dont elle fait place aux plus vulnérables" (manifeste du Trocadéro).

Bernard

SOMMAIRE

- Citoyenneté et exclusion
- Citoyens de seconde zone
- Citoyens à part entière
- Adieu Philippe

... Les vœux de Marc

Marc, qui, du temps où il était à "l'Arche d'avenir" (La Mie de pain), avait contribué au précédent numéro, vient de retrouver sa famille et sa Bretagne de l'Ouest. Il nous a envoyé ses vœux qui, en fait, s'adressent à vous, amis de la rue. Ils prouvent qu'à la rue, on tisse aussi des liens et que l'homme ne vit pas seulement de pain. Nous les faisons nôtres

Chers amis,

Cette lettre est pour vous présenter mes vœux, elle est collective. C'est aussi un remerciement immense pour le soutien que vous m'avez apporté : ces souhaits, je les forme pour tous ceux des "4 coins" et des "Morts de la rue".

Je suis de retour à Brest, parmi le "miens" - vous en faites aussi partie - et, comme on ne se refait pas, je m'immerge dans l'associatif : aide aux devoirs, informatique/internet pour les seniors, Coop.bio, commerce équitable...

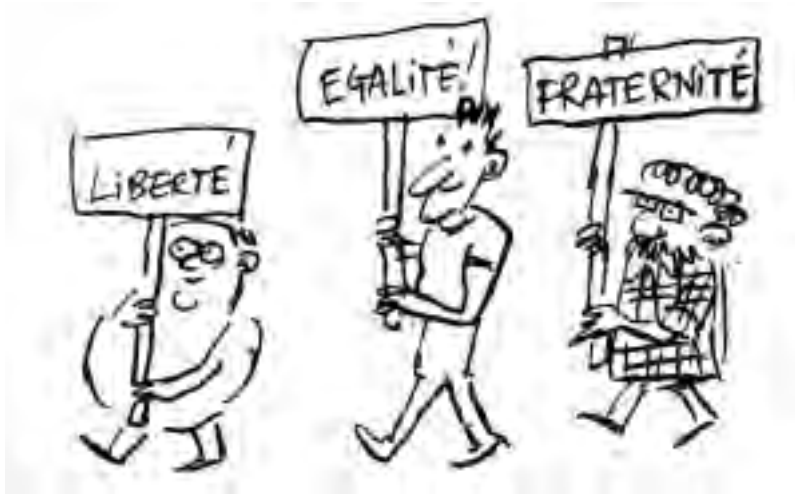
Merci encore pour tout ce que vous m'avez apporté, d'autant plus précieux que les "institutions" n'assuraient - et encore mal... - que le minimum vital.

A une autre fois,
D'ar gwech all

Marc



Citoyenneté et exclusion



Pour une alternative à notre société d'exclusion

Nous sommes dans une société où lorsque ta différence dérange tu es mis dans un système de protection qui infantilise car on te considère comme un incapable. Nous n'avons donc plus accès à la citoyenneté car nous ne sommes plus dans une voie d'intégration mais dans une voie d'exclusion (où nous sommes mis à l'écart) puisque nous entrons dans un système de droit d'exception (nous nous écartons du droit commun).



Donc nous entrons dans des cases : et une fois que tu y es, tu y restes. C'est un problème de loi, ex : la mise sous tutelle retire le droit de prise de décision citoyenne (ex : vote), nous avons tous nos droits mais nous sommes jugés, stigmatisés (du fait de notre différence). Alors les portes se ferment devant nous : le travail, la vie sociale, etc. Nous sommes perçus comme des marginaux et nous sommes catalogués par le regard des autres.



Ce qui fait obstacle à la citoyenneté

- Des lois d'exception qui excluent certaines personnes de l'exercice de la citoyenneté.
- Le fait que certaines lois inclusives (2002 et 2005) ne soient pas appliquées, que certaines lois promulguées contredisent des lois déjà existantes, et qu'il y ait un manque de loi garantissant le respect des conditions humaines de vie. Ces dernières sont souvent identifiées au droit d'exception qui exclut les personnes du droit commun, de l'accès à la citoyenneté.
- La loi ne peut pas tout faire. Manque aussi l'éducation aux valeurs d'une société tolérante.
- Notre société ne respecte pas les personnes qui sortent des schémas classiques et sont stigmatisées par le chômage, la vie dans la rue, la santé mentale, etc.
- Ceux-là n'ont pas le minimum vital pour vivre humainement. L'hébergement d'urgence où on ne peut disposer d'un

endroit à soi, où l'on doit partir tôt et ne pas revenir avant une certaine heure, où on ne peut garder ses affaires, n'est pas une solution.

- Ils n'ont pas le droit et/ou les moyens de la parole, à être pris en compte dans la société. D'où un sentiment de rejet vis-à-vis d'une société qui ne veut pas d'eux.

Qu'est-ce que la citoyenneté

- C'est être acteur dans la cité librement. On est exclu de la citoyenneté lorsqu'on n'a pas le minimum de ressources pour vivre, quand on est seul dans la vie.

- On peut être exclu de la citoyenneté tout en ayant des attitudes citoyennes qui permettent de contribuer au changement des modes de fonctionnement de la société. C'est l'accès à un collectif (ex : une association), à une micro-société où l'on est considéré, pris en compte et où l'on échange avec d'autres qui favorise l'accès à la citoyenneté.

- C'est une question politique : nous vivons dans une société libérale qui condamne ou responsabilise les individus sans permettre que la solidarité nationale les soutienne. Nous devons favoriser une société inclusive où toutes et tous ont accès aux droits fondamentaux. Pour cela, éduquons notre société à faire émerger un modèle social générateur d'équité. Autorisons-nous à créer un monde plus humain au lieu de le rêver.

Un groupe d'usagers en santé mentale Espace Convivial Citoyen ADVOCACY de Paris



Citoyens de seconde zone

Doléances

“Citoyenne de l'ombre”

Je me présente, je suis madame Azo. Je suis camerounaise. Je suis en France pour des raisons de santé, mais je suis une personne active et vous me demandez si je me sens citoyenne. Dans un sens oui, parce que j'ai réussi dans cette belle cité qu'est la France. Malgré le fait que je sois étrangère, sans papier, sans ressource, je jouis quand même du droit de santé. Mais dans un autre sens, je dirais non. Je ne jouis pas de tous les droits de cette cité. Je pense au droit de vote. Je pense également au droit de travail. Parce que je n'ai pas de papier je n'ai pas le droit de travailler. Pourtant je suis active. La France pour moi africaine, je sais à jamais qu'elle porte le nom de mes ancêtres, gravés en lettres couleur de sang dans sa mémoire. Oui, j'ai contribué hier à sauver la France au prix de ma vie. Je contribue aujourd'hui à son développement en travaillant au noir. Oui, vous savez ce que c'est que travailler au noir ? Ce n'est un secret pour personne : avec les papiers de l'autre, c'est-à-dire sans mon identité. La France m'a tout pris. La France m'a pris mes richesses, les richesses de mon pays. Aujourd'hui, je suis malade et je suis ici. Mais la France me prend aussi ma dignité. Elle m'enlève mon identité. Elle me réduit à la misère la plus mortelle, la misère morale. Parce que rien n'est plus mortel que la misère morale. Non seulement j'ai perdu mon identité mais je fais les travaux les plus sordides. Pour une petite poignée d'euros. Je me sens un peu exploitée par celui qui m'utilise parce qu'il sait que je n'ai pas de papiers. Exploitée devant le français qui veut de ma chair aussi. Je ne vous le cache pas. Exploitée également devant mes frères, détenteurs de papiers, qui m'utilisent au noir pour des heures inhumaines.

Je vous demande : je fais partie de quelle société ? Pour moi je fais partie de la société des morts-vivants, la société de la rue. La vraie société, c'est de l'autre côté des murs qui longent la rue qui est mon lieu de vie.

En conclusion, je ne dirai pas que la France est mauvaise. Non, la France n'est pas mauvaise. La preuve c'est que je suis là. Et je suis bel et bien en vie. Je serais morte chez moi. Je dis encore : merci, la France. Je dis : la France n'est pas mauvaise, parce que j'y suis. Je participe au développement de ce pays. Malgré le fait que je travaille au noir, je paie quand même les impôts car je travaille avec les papiers des autres. Alors j'apporte ma pierre à ce pays. Je dis que la France m'utilise et moi, je jouis de ses biens.



Je respecte tous ces droits comme tout le monde, donc je suis un peu comme une citoyenne de ce pays. Sans l'être. Nous jouons au jeu de l'autruche qui cache sa tête alors que tout son corps est exposé. Le problème des papiers, ce n'est qu'un prétexte, parce que tout le monde a quelque chose à apporter dans ce pays. C'est un prétexte pour mieux exploiter l'homme. Ce fléau aussi vieux que le monde, celui de l'exploitation de l'homme par l'homme.

*Témoignage de Mme AZO,
Centre d'Action Sociale Protestant
Débat sur "Citoyenneté et exclusion"
à l'Hôtel de ville de Paris 17 octobre 2007,
journée mondiale de la lutte contre la misère*

Les “COTOREP” sous tutelle.

Les “COTOREP” sous tutelle, comme on les appelle (et il y en a beaucoup à la rue), ne seraient pas dépossédés de leurs droits de citoyens si les tuteurs faisaient leur travail.

Mireille raconte :

“Paulo est mort dans la forêt. Il était

sous tutelle. Mais il était par terre et ne se relevait plus. Il s'est mis à boire de plus en plus, mais c'est la colère qui l'a tué. Il gueulait qu'il avait touché un héritage. Cependant sa tutrice se contentait, sans le voir, de lui envoyer ses 60 euros par semaine qu'il allait toucher au distributeur automatique. Pour se tuer. N'ayant plus de contact, complètement abandonné, il avait renoncé et ne réclamait plus qu'une tente un peu plus confortable

Il en fut de même pour Jeannot qui avait touché une somme venant de la vente d'une ferme dans les Yvelines. On le laissa 10 ans à attendre son héritage. Il ne demandait qu'une petite chambre. On l'a laissé crever, lui aussi, sur un bout de trottoir.

Patricia, depuis 15 ans à la rue, handicapée mentale, battue et violée, a eu un sort différent. Je lui ai trouvé une chambre d'hôtel, style pension de famille, et la tutrice envoie le chèque tous les mois.

Dans tous ces cas, je me suis aperçu qu'après avoir touché leur 60 euros, il leur reste de quoi faire des économies. Patricia avait d'importantes économies, et il a fallu pleurer pendant deux mois pour qu'elle obtienne un portable qui me permit de l'appeler pour lui dire : “Ca y est. On a l'hôtel”.



J'ai accompagné ces personnes là où on gère leur argent. Quand ils gueulent trop, on appelle les flics. J'ai entendu Jeannot gueuler : “Et mon héritage ?” et les flics répondre : “Dégagé !” La tutrice disait : “Il nous

perturbe". Ne pouvait-on pas le recevoir dans un bureau pour lui demander : "Que voulez-vous faire de votre héritage ?"

Une discussion suit le témoignage de Mireille.

- Redouane : Il faut admettre que ces personnes n'ont pas toujours le sens de l'argent. Un gars de l'Armée du Salut n'achetait que des cannes. Et Mireille ajoute : "Patricia achète des montres. Il faudrait donc les accompagner".

- Amar : "Si le travail des tuteurs s'arrête à donner 60 euros, demain je suis tuteur."

Écrasés par la machine bureaucratique

"On dirait qu'ils ne veulent pas qu'on s'en sorte"

- Mireille. Je suis accablé par la paperasse de l'administration, et l'envie me prend de tout envoyer promener. Pourtant c'est mon appartement qui est en jeu. J'ai parfois envie d'aller vivre... dans le désert. Je connais un homme dont les huissiers ont vidé l'appartement. Il travaillait toute la journée. Les voisins lui ont aménagé une cave. Quand il est rentré fatigué du travail, il a expliqué qu'il ne refusait pas de payer mais qu'il ne lisait plus les papiers qui s'accumulaient dans sa boîte aux lettres. On t'étouffe à coup de paperasses. C'est fait exprès. Ça fait un tri. Papi s'est retrouvé à la rue, après 28 ans de mariage parce que, sa femme étant morte qui s'occupait des papiers, lui ne savait pas faire.

On dit que les jeunes sont démotivés. On leur demande de faire des dossiers impossibles. Rien que d'en voir un, mon fils l'a refermé. Et après, on dit que ce sont des feignants. Parce qu'un couple d'handicapés n'a pas fait un dossier à temps, ils se retrouvent sans ressources.

- Daniel. Les ASSEDIC, c'est encore pire. Il manque toujours un papier. Il faut que tu reviennes quinze jours plus tard. Tu reviens, il manque un autre papier. Il faut être combattif. Moi, j'ai demandé à voir le directeur.

- Florentine. Les gens nous amènent à l'accueil des papiers qu'ils ne comprennent pas, mais on n'y connaît rien non plus. Il faudrait, pour renseigner, créer des emplois.

Les travailleurs sociaux eux-mêmes ne sont pas toujours compétents.

- Bernard. Cette exclusion de fait des

bénéfices de la loi, alors que d'autres peuvent se payer des experts soulève un problème bien plus grave que la question technique de la bureaucratie : les plus démunis sont-ils traités en citoyens libres et égaux ?

L'urgence chronique

"On fait de nous des assistés. On nous infantilise. Notre demande ce n'est pas ça"

Notre demande, ce n'est pas ça.

- Redouane. Bien des personnes à la rue, "Salauds de pauvres", "Les enfants de Don Quichotte", et d'autres, voudraient se prendre en main et créer un comité de défense des sans-abri. On aurait des choses à dire sur le fonctionnement de l'aide sociale. Qu'on arrête de donner tant à toutes les associations pour la bouffe, sauf aux mieux placées ; il y en a trop l'hiver, pas assez l'été, mais jamais on ne meurt de faim. Qu'on arrête de travailler avec les marchands de sommeil. La DASS est une vache à lait. Il paraît que la Mairie de Paris veut construire des bungalows où les gens pourront rester jusqu'à ce qu'ils aient trouvé un logement. Je suis à fond pour ça. Ils pourront alors chercher du travail. Dans un CHRS, ils mettent dans une même chambre de 4 ou 5 des gens qui travaillent, et moi qui ne travaille pas, je suis dans une chambre seul. Un jour je vois la Tour Eiffel, un autre Ménilmontant. Ils m'organisent le tourisme des foyers. Des fois, je me demande s'ils veulent qu'on s'en sorte. Parce que, s'ils trouvaient à tous un logement et un travail, que ferait le travailleur social ? Il pointerait à l'ANPE ?

Café/Sandwich/Douche pendant 20 ans

M. Les budgets vont tous sur un système d'urgence chronique, café/sandwich/douche pendant 20 ans. Mais notre demande, ce n'est pas ça. Quand tu restes dans ce parcours-là 5 à 6 ans, tu ne sais plus faire, même coucher dans un lit peut poser problème. On ne fait rien pour que la personne soit libre. Le mec qui pourrait aller faire ses courses tranquillement dans un grande surface pour choisir ce qu'il a envie de manger, il ne sera pas assisté.

Les Chroniqueurs, conversation
Amar, Bill, Bernard, Daniel, Florentine, Micheline,
Mireille, Marcel, Pierre, Redouane, Renaud

Citoyens à part

Revendications

CHARTRE DU CANAL ST MARTIN

PREAMBULE

Nous, citoyens et citoyennes, refusons la situation inhumaine que vivent certains d'entre nous, sans domicile fixe. Nous voulons que soit mis fin à ce scandale, à la honte que cela représente pour un pays comme le nôtre.

La Constitution garantit le droit à la dignité, à des moyens convenables d'existence, et nous avons un devoir d'assistance à personne en danger.

N'acceptons plus que les plus fragiles ou les plus pauvres soient laissés au bord de la route.

L'Etat doit mettre en place dès aujourd'hui une politique ambitieuse garantissant l'accès de tous à un vrai logement.

Il faut rompre avec les solutions provisoires, les logiques d'urgence qui aggravent la précarité et conduisent certains à une mort prématurée.

Pour la dignité de tous.

ARTICLE 1 :

RENDRE LE DROIT AU LOGEMENT OPPOSABLE SUR TOUT LE TERRITOIRE

ARTICLE 2 :

CREER PLUS DE LOGEMENTS SOCIAUX, ACCESSIBLES AUX MENAGES LES PLUS PAUVRES

ARTICLE 3 :

DEVELOPPER DES FORMES ALTERNATIVES D'HABITAT

ARTICLE 4 :

CREER IMMEDIATEMENT UNE OFFRE DE LOGEMENTS TEMPORAIRES

ARTICLE 5 :

NE PLUS JAMAIS REMETTRE A LA RUE UNE PERSONNE HEBERGEE

ARTICLE 6 :

HUMANISER LES STRUCTURES D'HEBERGEMENT, ET LES OUVRIR 24H/24H, 365 JOURS PAR AN.

Avec le concours de membres de nombreuses associations intervenant dans les domaines du logement et de l'exclusion, qui ont bien voulu nous apporter leur expertise, et que nous remercions.

*Les Enfants de Don Quichotte
Campement du Canal St Martin
Paris, le 24 décembre 2006*

entière

A propos des enfants de Don Quichotte...



LE CAMPEMENT

Sous la tente à l'abri des regards

Un homme est à genoux près de sa tente ouverte qu'il contemple. L'air heureux, content. Je le contacte pour le recensement auquel je participe. Assise près de lui, je vois à l'intérieur de la tente. Murs orangés à travers lesquels transparait la lumière, lit qui prend toute l'espace. Un lit, une couche, couvert d'une couette dans sa housse claire à larges fleurs roses et rouges. Il reste la housse de l'oreiller à mettre, ce qu'il fait avec application. Et il contemple encore.

Cet homme vit depuis huit ans à la rue. Oui, il est allé en centres d'hébergements de temps en temps et ne le désire plus. Quand a-t-il mis une housse colorée et joyeuse sur un oreiller ? Cela se perd dans la nuit des temps. Il découvre, sur ce bout de quai, dans l'espace intime enfin habité, le bonheur de créer son lieu et d'interagir avec lui.

Un jeune homme vient de la Rochelle. Son couple s'est défait. Il est transi. Pourquoi est-il parti en petit pull, sans blouson ni manteau ? il donne ce qu'il a : un paquet de bonbons. Et un autre entamé. Il ne veut priver personne. Non, pas de tente. Il y a peut-être plus pauvre que moi. Je n'ai plus rien à

perdre, je vais demain à la légion. Accueilli, vêtu, rencontré, mis à l'abri sous tente, je le retrouve le lendemain. Il a repris force. Il partage ce combat. Il reprendra son travail la semaine suivante, là bas, à la Rochelle, il retrouvera force, espoir; et d'ailleurs, il vient de passer la nuit avec une jeune fille de Corrèze venue soutenir le mouvement.

La tente, peau si fragile qui isole des regards plus que du froid, offrant l'intimité a permis ainsi de revivre à plusieurs personnes. Un lieu à soi. Avec d'autres mais à l'abri de leurs regards. A offert de se construire un peu. Bien plus vulnérable que les foyers d'hébergements, cet abri a pourtant offert ce que les premiers n'offraient pas : la dignité d'un lieu à habiter; à transformer, où inviter, et dont on est responsable.

Cécile, Collectif Les morts de la rue



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

**Les Morts de la Rue (29-12- 006)
Réactions aux propositions de
Madame Vautrin (extraits)**

Le Collectif les Morts de la Rue a participé avec d'autres associations à la rédaction de la Charte du Canal Saint-Martin à l'initiative des Enfants de Don Quichotte. Il l'a ensuite signée avec beaucoup d'autres associations.

Aujourd'hui, le gouvernement semble vouloir faire un pas dans le sens du passage d'une logique de l'urgence à une logique de l'accompagnement et du logement. Les mesures proposées, même si elles vont dans le bon sens, sont insuffisantes. Pour aller au bout de cette logique, il faut aller plus loin.

Le Collectif les Morts de la rue a recensé, depuis le début de l'année plus de deux cents personnes mortes à la rue ou des conséquences de la vie à la rue à Paris et dans quelques villes de province, avec une moyenne d'âge de 48 ans.

Ce chiffre est sans doute très en dessous de la réalité.

Les morts violentes se multiplient (assassinats, morts par le feu) dans des lieux de plus en plus extravagants (par ex dans les bois), et entre deux saisons, pas seulement l'hiver.

Fait très nouveau: six suicides, soit autant que de morts de froid.

La situation est donc devenue vraiment intolérable.

Or les associations qui composent ce collectif et s'occupent de la rue ont depuis longtemps constaté que le système actuel détruit autant qu'il aide. Il traite uniquement sur le mode de l'urgence un phénomène chronique. Il pratique, amalgamant les situations, un hébergement massif de personnes aussi différentes qu'un couple sans papiers, un jeune en fugue, un homme en rupture conjugale, un autre pris par l'alcool depuis vingt ans, un malade mental. Il réduit l'accueil à quelques heures, jours ou semaines, maintient les personnes, ballotées comme des colis d'hébergement en hébergement, dans la survie et les force ainsi à une errance qui les dégrade. Il ne leur donne pas les moyens de revivre dignement et les condamne ainsi à une souffrance insupportable. Le terme, c'est pour la plupart, à plus ou moins longue échéance, une mort prématurée.

A la fin du communiqué, le Collectif réclamait l'ouverture des hébergements 24 heures sur 24, une durée de séjour indéterminée, et plus de logements sociaux. Bref il demandait qu'on remette tout à plat.

LIBRE OPINION

A propos des enfants de Don Quichotte...

La foi de Don Quichotte

Que puis-je faire contre la faim dans le monde, contre les guerres, la pauvreté ? Rien, bien sûr, ou pas grand-chose. Tous, nous pensons cela. Pourtant, deux frères d'une trentaine d'années se sont dit, il y a quelques semaines : le sort qui est fait aux sans abris dans cette société est vraiment indigne, nous devons changer cela et nous allons le faire immédiatement ! Folie ? Inconscience de la jeunesse ? Résultat après trois semaines : des milliers d'articles de journaux, des centaines de sujets télévisés, tous les candidats à la présidentielle acquis à la "cause" signant la Charte et le gouvernement débloquent 100 millions d'euros en engageant une réforme de fond de l'accueil des sans abris.

Que ne l'avons nous fait auparavant ? Que n'avons nous essayé de "secouer" la société ? Nous ne connaissons pas la situation des sans abris ? Si, bien sûr ! Alors quoi ? "Le monde a toujours été ainsi, il y aura toujours des exclus..." Nous avons certainement tous en tête cette résignation qui est exactement le contraire de la confiance et de la foi et si l'on fouille un peu qui est aussi sans doute le contraire de l'amour. Se résignerait on comme cela du sort de quelqu'un que l'on aime vraiment ?

Bien sûr, les mesures que pourront prendre les politiques ne vont pas d'un coup faire disparaître le phénomène des sans abri. Il dépend à coup sûr du traitement du logement et de la pauvreté mais touche aussi à la marginalité qui est très complexe et multiforme. Contre toute attente, un mouvement semble aujourd'hui engagé, la mécanique est sans doute maintenant lancée grâce à ces deux Don Quichotte. Leur aventure m'a semblé une formidable leçon de foi, de responsabilité et pour tout dire, d'amour.

Le tapage qu'ils ont provoqué a quelquefois dérangé. Pourtant, aucune violence dans leur démarche. Ou plutôt, si, une violence insupportable, celle d'avoir "projeté sur la scène publique l'obscène réalité"*. Leur seule violence a été de nous obliger à voir.

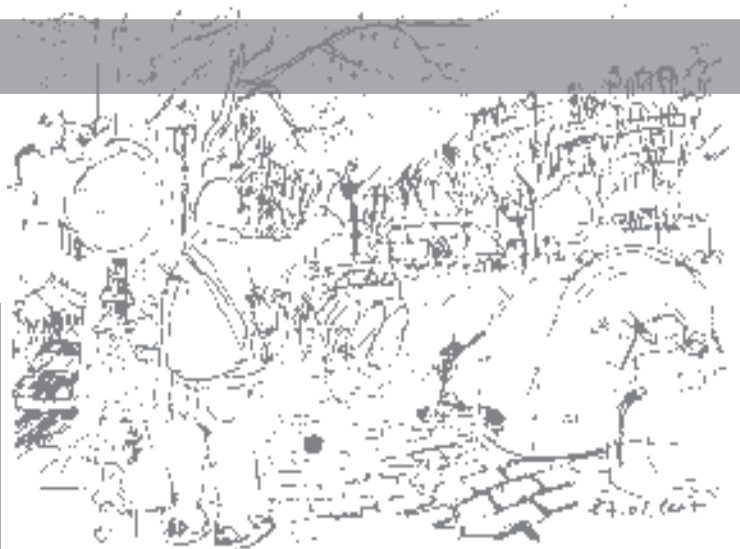
Les Enfants de Don Quichotte ont voulu donner leur voix aux sans voix.

S'ils furent un peu "grande gueule" quelques fois sur les ondes, c'était pour faire entendre les plus fragiles parmi les fragiles, ceux qui n'avaient jamais même murmuré.

Bien sûr, les aides matérielles que nous pourrions apporter ne seront jamais à même de tout régler. Nombre de personnes de la rue ont dû se construire sans amour et c'est presque impossible. Il restera toujours indispensable à ceux qui viennent à leur rencontre de donner beaucoup d'eux-mêmes pour avoir quelque chance de leur être utiles. Seul ce partage nous permettra, nous aussi, de vaincre ensemble quelques moulins à vent !

Xavier, Collectif Les Morts de la rue

* Expression utilisée par Sébastien Thierry dans un article de Libération : SDF mettre en scène l'obscène".



Mes réticences

1. Il faut toujours faire très attention aux attentes que l'on suscite auprès de populations fragilisées et qui ne sont pas habituées à être autant à l'honneur. J'ai, depuis le début, craint que l'éléphant n'accouche d'une souris. C'est un fait : il y a eu des avancées, notamment sur la prise de conscience des limites des centres d'hébergement d'urgence et des conditions d'hébergement dans lesdits centres. Cependant, je crains que ce premier pas, certes essentiel, ne soit insuffisant au regard des espérances qui me paraissent avoir été suscitées.

2. Pour ce qui est du droit opposable (dont le principe n'est, pour moi, pas une évidence...), je pense qu'il est complètement démagogique car inapplicable. En particulier : on aura bien du mal à déterminer quelle est l'autorité responsable.

3. La charte, et le plan d'action correspondant, mélangent beaucoup de populations qui n'ont rien à voir entre elles : de qui parle-t-on ? Pour qui les DQ se sont-ils battus ? J'ai l'impression que la population centrale, celle des gens de la rue, s'est fait doubler par d'autres, ayant d'autres intérêts... Et puis, je remarque qu'au sein même des gens de la rue, il y a désormais ceux du canal, et les autres...

4. Je ne pense pas que la solution "plus de logement social" (art 2 de la charte) soit la solution. D'abord, parce qu'il faut, selon moi, arrêter de systématiquement solliciter l'Etat providence qui, aujourd'hui, est au bord de la faillite. Ensuite, parce que le parc du logement social est aujourd'hui important (1 173 000 logements en IDF, 23% des résidences principales), bien qu'insuffisant. On sait, par ailleurs, qu'une trop grande concentration de logements sociaux dans une commune génère un certain nombre de difficultés qu'il est bien difficile de traiter ensuite. Si on construit là où il y en a peu, ne peut-on pas déconstruire là où il y en a trop ?

Enfin, il ne faut pas oublier l'un des principaux freins, au moins en Ile-de-France : le manque de terrains disponibles.

La question est donc : faut-il encore plus de logement sociaux ou faut-il les gérer autrement ? Réfléchir, en particulier, sur le processus d'attribution ou le maintien dans ces logements de populations qui n'en n'ont plus nécessairement besoin...

5. Pourquoi forcément penser logement social ? C'est un raisonnement de parisien ou d'habitant de grandes villes. Pourquoi quelqu'un qui se reconstruit, et que l'on aide dans cette optique, en la restructurant et en le formant à un métier (s'il n'en avait pas) devrait-il vivre à Paris, Nice ou Toulouse, où les loyers sont hors de prix ? Il y a des territoires entiers de notre pays qui tentent de lutter vaillamment contre l'exode rural. Il y a des centres-villes, de villes de moyenne importance, qui se vident (car leurs habitants veulent un jardin privatif) et qui ne demanderaient pas mieux que d'être réinvestis...

6. Dernier point : j'ai tendance à penser que les promesses des pouvoirs publics, délivrées en pleine période électorale, n'engagent que ceux qui y croient...

Gilles, Collectif Les Morts de la rue



Et maintenant

Une association de "SDF"

L'ASSOCIATION MARIANNE est issue d'un collectif de sans domicile qui se sont réunis lors de l'occupation d'un centre d'hébergement d'urgence situé au 22, Rue Duranton à Paris XV, après 108 jours de lutte, ces usagers ont retrouvé leur dignité en pouvant prendre la parole et faire valoir leur droit au logement contre la décision unilatérale de fermeture prise par la DASS et l'association. Les personnes sans logement manifestent leur volonté d'être des citoyens à part entière dans la Cité. Ils décident de constituer une association afin de :

- Permettre aux personnes de retrouver leur dignité sociale en défendant le droit à une véritable insertion, ce qui signifie un droit au logement et au travail, et aussi, dans la précarité, un droit au respect de la personne humaine. Nous disons que les droits de l'Homme sont bafoués dans la République, à commencer par le droit à un enterrement et une sépulture dignes. Dans cet ordre d'idées,

nous luttons pour que les CHU disparaissent à terme et soient remplacés par des maisons relais ou toute forme de logement d'insertion "humain". Comme objectif intermédiaire, nous revendiquons le droit pour tout hébergé à demeurer dans le CHU 24h sur 24 et 365 jours sur 365 jours. Nous soutenons toute association qui défend le principe du non abandon.

- Être une force de proposition afin d'aider, de conseiller l'Etat et les associations pour toute mesure concernant la situation des personnes en difficulté. C'est en donnant aussi la parole aux SDF présents dans l'association, en les conviant à livrer leurs analyses dans les lieux de décision et dans les commissions publiques que cette citoyenneté sera reconstruite. En particulier, nous pouvons être un lieu ressource pour permettre aux SDF de retour de sevrage éthylique de trouver les conditions nécessaires afin de retrouver une vie normale. L'approche en terme de santé communautaire peut être portée par l'expérience accumulée par certaines personnes de l'association.

- Mettre en œuvre toute mesure destinée à permettre aux SDF de pouvoir voter; notam-

ment en leur donnant le droit de s'inscrire sur les listes électorales dans un bureau de vote. A l'heure actuelle les SDF n'ont pas le droit de vote s'ils n'ont pas 6 mois de domiciliation dans une association.

Situation qui ne correspond pas à la précarité institutionnelle notamment dans les CHU. Comment est-il possible de tolérer qu'un individu perde ses droits, à commencer par son droit d'être intégré dans la communauté politique ? La visée générale de l'association est de lutter pour que s'instaure une continuité des droits de toute personne. A l'heure actuelle, les critères administratifs poussent les SDF à devenir des hors la loi.



Le président : Georges MARION

*L'Association Marianne vous invite à adhérer et envoyer vos dons à son adresse. Merci d'avance
ASSOCIATION MARIANNE - Hall M Appt-029 159, Rue du Château des Rentiers - 75013 PARIS*



Les Maisons-Relais, c'est faisable

Depuis l'appel de l'abbé Pierre en 1954, des travailleurs sociaux, des hommes généreux ont inventé "les hébergements d'urgence". Ils sont saturés, parfois inadaptés... Devant le nombre considérable de demandes, certains services sociaux financent des "nuitées" en hôtel : scandale des marchands de sommeil nourris sur le dos des pauvres avec les ressources des contribuables, sommes considérables dépensées et re-dépensées alors qu'à long terme elles auraient pu financer des projets de logements durables...

Comment sortir de cette "précarité de l'urgence" ? Des solutions existent Parmi elles la création de "Maisons Relais".

Que sont les "Maisons relais" ? Des logements sociaux qui sont aussi des lieux de vie dans lesquels les personnes accueillies sont locataires d'une studette, avec un contrat qui détermine les droits et devoirs du bailleur (souvent une association) et du locataire. Le contrat n'est pas limité dans le temps. Chacun peut souffler sans perspective d'avenir angoissante avec un départ obligé ou une réinsertion (qu'est-ce que c'est déjà ?) obligatoire.

Les locataires peuvent "demeurer". Dans ce lieu de vie il y a... Une vie !

En effet, la personne accueillie ne se retrouve pas seule entre ses "5" murs, mais bénéficie d'un accompagnement individualisé qui peut lui permettre de retrouver des droits perdus, de se refaire une santé, de mieux gérer son budget, de se faire des amis, d'accéder à l'art et la culture, de vivre sa recherche de spiritualité si elle le désire. Bref ! De vivre normalement en ayant la possibilité d'équilibrer solitude et vie collective selon ses désirs

Bien sûr; il y a un règlement ! Il est souhaitable qu'il soit élaboré en collaboration bailleur-locataires, ou tout au moins avec des personnes en situation de précarité qui souhaiteraient vivre dans la Maison Relais.

Une utopie ? Certains diront : "C'est une utopie !" "Oui ! Bien sûr ! Mais savent-ils, ces pessimistes nés, que l'origine de ce mot est grecque et que selon la lecture que l'on fait du préfixe "u" ou "eu" il peut vouloir dire "qui n'est en aucun lieu" ou bien "le bon endroit" ? Est-il pensable que ceux qui "n'ont nulle part où aller" puissent un jour trouver "le bon endroit" où s'arrêter pour enfin "être un habitant" ?

Depuis de nombreuses années, je pressentais la nécessité de pouvoir proposer de tels lieux, de les multiplier, en créer un n'est déjà pas si facile !...

- Trouver le lieu : immobilier bien situé, à proximité des transports en commun, des commerces, d'un réseau de bénévoles... C'est fait !

- Trouver des partenaires porteurs du projet et coopérateurs... C'est fait !

- Trouver des financements pour les inévitables travaux de mise aux normes réglementaires... Ca reste à faire, mais j'ai bon espoir d'appuis solides associatifs et d'Etat !

- Trouver des candidats-locataires : Il y en a plus qu'on ne peut en accueillir; évidemment ! Trouver... Chercher... Découvrir...

J'ai besoin de votre collaboration. Contactez moi par l'intermédiaire du journal.

Danièle, Antigel et Collectif les morts de la rue



ADIEU PHILIPPE

Aspergé d'essence par un agresseur inconnu dans la nuit du 5 novembre 2006, sur une place de Paris, près du métro Saint-Paul, Philippe fut brûlé à 80 pour cent. Le crime reste inexpliqué. Il mourut 15 jours après à l'hôpital Saint Antoine. Il avait 46 ans. Ces deux hommages, rédigés l'un par un membre de sa famille, l'autre, pour la cérémonie d'adieu par l'équipe de l'association "Aux captifs, la libération" qui le rencontrait régulièrement rue Rambuteau, donnent de lui la même image.



Philippe était mon cousin germain, fils unique de parents aimant. Nous passions quasiment tous nos dimanches, nos vacances scolaires ensemble. Noël, c'était aussi en famille, jour merveilleux, chaleureux où nous, les enfants étions rois. Son papa, passionné de jazz était fier lorsque Philippe jouait pour nous du trombone alors que nous attendions notre tour pour souffler dans notre clarinette. Philippe savait aussi merveilleusement dessiner, un don qu'il tenait de son père, dessinateur industriel. Je me souviens qu'il griffonnait souvent des voitures ou des personnages de bandes dessinées. A l'école, il était très bon élève. Sportif, il pratiquait le football, et le tennis avec sa mère. Il était d'une grande délicatesse, tout enfant qu'il était, il se montrait prévenant, galant et extrêmement poli. Sur de nombreux plans, nous l'admirions. Il nous aimait beaucoup et savait nous le montrer. Je me souviens encore de son visage qui s'illuminait lorsqu'il nous voyait. Promesse de rires et de joies.

Puis ce fut l'adolescence, je le vois encore avec sa superbe moto rouge offerte par sa grand-mère. J'aimais bien monter derrière lui-même s'il roulait vite... La drogue et les dealers commençaient à faire leur apparition dans notre petite ville de Maubeuge près de Rousies. C'est aussi l'époque où il commençait à fréquenter des jeunes qui ne m'inspiraient pas confiance, ce qui chez eux me faisait peur, le captivait. Ils sont tous décédés très jeunes, depuis plusieurs années déjà...

Le Nord de la France fut touché par le chômage. Mon oncle et ma tante durent s'installer à Cosnes sur Loire, là où il y avait du travail. Mon oncle est tombé malade et est décédé d'un cancer de la gorge. L'adolescence de Philippe a été marquée par la mort de celui qu'il admirait, son père. Nos chemins se sont séparés, je l'ai très peu revu. Pourtant je n'ai jamais cessé de penser à lui. Sans l'avoir vu, mes deux enfants le connaissent. Notre regard sur ceux que l'on nomme les SDF est différent car comment ne pas penser à Philippe lorsque l'on croise une personne qui dort dans la rue ? Chaque fois, je ne peux m'empêcher de penser à leur famille, leurs parents, leurs frères et sœurs qui comme moi ne comprennent pas et se demandent ce qu'ils auraient dû faire ? Ces personnes perçoivent-elles la souffrance qu'ils engendrent dans les cœurs ? Pourquoi ne trouvent-ils pas leur place ? Quelle liberté trouve-t-on ainsi dans la rue à la merci de toutes les violences ! Le terrible décès de Philippe pose bien des questions. Trouverons-nous un jour les réponses ?

Ma dernière pensée ira vers sa maman, ma tante qui a porté dignement sa souffrance pendant de si longues années et porte aujourd'hui le deuil de son fils unique..

Sa cousine, Corinne

Voici le temps de te dire au revoir, après ces moments douloureux passés auprès de toi à l'hôpital pendant tes derniers jours, suite à cette violence injuste qui t'a frappé.

Nous voulions surtout te dire merci pour ta gentillesse. Il n'y a qu'à voir les liens que tu créais avec les gens du quartier qui te croisaient tous les jours et s'arrêtaient pour échanger quelques mots. Merci pour ta joie de vivre, quand tu entonnais des chants et nous impressionnais par ta connaissance des textes et des airs que tu reprenais par cœur, merci pour tes rires, ta sensibilité et ta façon si particulière et rare de nous démontrer ton amitié et ta confiance en gardant notre main dans la tienne durant de longs échanges.

On se souvient de toi pour ces moments joyeux, drôles passés ensemble, pour ta persévérance à vouloir t'en sortir, quand, malgré les rechutes, nous repartions ensemble pour une nouvelle expérience, heureux et pleins de ton humour, avec les membres de l'association et le personnel soignant.



Tu nous as fait découvrir tes aspirations au bonheur, à une société plus juste, plus humaine. Tu nous a fait partager les bons et les mauvais moments de ton combat aux espérances jamais éteintes et toujours renaissantes malgré les adversités.

Rappelle-toi, Philippe, ensemble, on se demandait souvent si le Paradis existait réellement. S'il existe et où que tu sois, nous espérons que tu as enfin trouvé la paix à laquelle tu aspirais tant.

L'équipe des Captifs.

PROCHAIN NUMÉRO

Et la fraternité ?

Le présent numéro porte principalement sur les deux premiers termes de la trilogie. Pour continuer la réflexion sur la citoyenneté, le prochain sera consacré au 3^{ème} terme, autour des thèmes de la proximité, du lien social, du voisinage, etc...

AVOS PLUMES !

Directeur de la publication : Christophe Louis
La maquette et la mise en page sont de Jan Jac Ricard
Les dessins sont de Jean-Charles Sarrazin

Les auteurs d'articles appartiennent, cette fois-ci, aux associations suivantes :

- Antigel,
- Advocacy
- Aux Captifs, la libération
- CASP
- Collectif Les Morts de la rue
- La Mie de pain
- La raison du plus faible
- L'Un est l'Autre
- Marianne
- Unité sans abri.

Les membres des trente autres associations du Collectif sont invités à participer au prochain numéro.

Éditeur : COREP, 27 rue Jussieu, 75005 Paris

POUR TROIS NUMÉROS

Subscription

Ce journal est gratuit, mais si vous voulez participer à sa diffusion, il vous est possible d'envoyer un chèque de 6 euros. Si votre don dépasse cette somme vous recevrez un reçu fiscal

